



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Elie El Khouri
elie.elkhouri@rcmp-grc.gc.ca

**REQUEST FOR
PROPOSAL**

**DEMANDE DE
PROPOSITION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Son Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-joints, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Equipement de gym		Date 2024-03-04
Solicitation No. – N° de l'invitation 202302426		
Client Reference No. – N° de référence du client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	15 avril 2024	HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	14h00	
Delivery – Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes – Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à elie.elkhouri@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 438-945-8118	Facsimile No. – N° de télécopieur	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. – N° de téléphone	Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1. Exigences relatives à la sécurité
- 1.2. Énoncé des Besoins
- 1.3. Compte rendu
- 1.4. Mécanismes de recours

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2. Présentation des soumissions
- 2.3. Demandes de renseignements – en période de soumission
- 2.4. Lois applicables
- 2.5. Promotion du dépôt direct

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1. Procédures d'évaluation
- 4.2. Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1. Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires
- 5.2. Attachement 1 de la Partie 5 : Attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1. Exigences relatives à la sécurité
- 6.2. Énoncé des besoins
- 6.3. Clauses et conditions uniformisées
- 6.4. Durée du contrat
- 6.5. Responsables
- 6.6. Paiement
- 6.7. Instructions relatives à la facturation
- 6.8. Attestations et renseignements supplémentaires
- 6.9. Lois applicables
- 6.10. Ordre de priorité des documents
- 6.11. Ombudsman de l'approvisionnement
- 6.12. Exigences en matière d'assurances
- 6.13. Clauses du Guide des CCUA
- 6.14. Inspection et acceptation
- 6.15. Remplacement d'individus spécifiques

Liste des annexes :

- Annexe: **A** Énoncé des Besoins
- Annexe: **B** Base de Paiement



PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

REMARQUE : [Achats Canada](#) est la nouvelle source officielle pour les avis d'appel d'offres et d'adjudication du gouvernement du Canada et une source d'information, de politique d'approvisionnement et de lignes directrices.

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des Besoins

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a besoin de matériel d'entraînement cardiovasculaire et d'entraînement en résistance pour 4 détachements de la division C

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Mécanismes de recours

Si vous avez des préoccupations relativement au processus d'approvisionnement, veuillez-vous référer à la page [Mécanismes de recours](#) sur le site [Achatsetventes.gc.ca](#). Veuillez noter qu'il y a des échéances strictes pour le dépôt des plaintes auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) ou du [Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement \(BOA\)](#).

<https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/suivi-des-soumissions/processus-de-contestation-des-offres-et-mecanismes-de-recours>

<http://opo-boa.gc.ca/plaintesurvol-complaintoverview-fra.html>



PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) _____ (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modification touchant le nom du ministère : Puisque la présente demande de propositions est lancée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il faut interpréter toute mention de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ou de son ministre dans les clauses et conditions, y compris celles tirées des CCUA, comme désignant en fait la GRC ou son ministre.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2023-06-08) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

REMARQUE : La GRC n'a pas obtenu l'approbation requise pour recevoir des soumissions par l'intermédiaire du Service Connexion de la Société canadienne des postes (SCP).

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent.

Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif.



Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Promotion du dépôt direct

Les renseignements suivants ne sont pas liés au processus d'invitation à soumissionner :

Le gouvernement du Canada a lancé le projet de normalisation des chèques, qui vise à mettre fin à l'impression de relevés de paiement et à procéder par dépôt direct dans presque tous les cas. Pour l'instant, cette solution n'est offerte que lorsqu'un paiement en dollars canadiens est déposé dans un compte bancaire canadien. Afin d'être proactive, la Comptabilité générale de la GRC encourage l'inscription des fournisseurs de l'organisme en vue des changements qui seront apportés au processus de paiement.

Si votre soumission est retenue dans le cadre du présent processus ou de toute autre invitation à soumissionner de la GRC, nous vous encourageons à vous inscrire au dépôt direct. Communiquez avec la Comptabilité générale de la GRC par courriel pour recevoir le formulaire *Demande d'adhésion du bénéficiaire au paiement électronique* ainsi que les directives pour le remplir.

Si vous avez des questions sur le projet de normalisation des chèques ou si vous souhaitez vous inscrire, écrivez à corporate_accounting@rcmp-grc.gc.ca.



PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande aux soumissionnaires de transmettre leur soumission intégrale par **courriel** en sauvegardant et annexant des pièces jointes distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique (une copie électronique en format)

Section II : Soumission financière (une copie électronique en format PDF)

Section III : Attestations (une copie électronique en format PDF)

Note importante:

Pour les soumissions présentées par courriel, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit

- a. Réception d'une soumission brouillée ou incomplète ;
- b. Retard dans la transmission ou la réception de la soumission dans la boîte de courriel de l'autorité contractante (la date et l'heure de la réception du courriel par l'autorité contractante sont considérées comme la date et l'heure de la réception de la soumission) ;
- c. La disponibilité ou l'état de l'équipement pour la réception ;
- d. Incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception ;
- e. Mauvaise identification de la soumission par le soumissionnaire ;
- f. Illisibilité de la soumission ; ou
- g. Sécurité des données de la soumission.

Une soumission transmise par la voie électronique constitue l'offre officielle du soumissionnaire et doit être soumise conformément à l'article 05 du document [2003](#) (2023-06-08), Instructions uniformisées – Biens ou services – Besoins concurrentiels

Il existe à la GRC des restrictions relatives aux courriels entrants. La taille du message, y compris les pièces jointes, ne doit pas dépasser 5Mo. Des fichiers compressés ou des liens vers des documents de soumission ne sont pas permis. Les courriels entrants qui dépassent la taille maximale permise ou qui contiennent des fichiers compressés seront bloqués par le système de courriel de la GRC. Une soumission transmise par courriel qui est bloquée par le système de courriel de la GRC sera considérée comme non reçue. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est bel et bien reçue.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci- après pour préparer leur soumission :

- Utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumission.



En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

1. Inclure toutes les certifications environnementales pertinentes pour votre organisation (p. ex., ISO 14001, Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), Carbon Disclosure Project, etc.)
2. Inclure toutes les certifications environnementales ou déclarations environnementales de produit (DEP) propres à votre produit ou service (p. ex., Forest Stewardship Council [FSC], ENERGYSTAR, etc.)
3. Sauf indication contraire, les soumissionnaires sont encouragés à présenter leurs soumissions par voie électronique. Si des copies papier sont requises, les soumissionnaires devraient :
 - a. utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
 - b. utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de Paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.



PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financière.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences des critères obligatoires mentionnés à l'appendice 1 de la partie 4.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CUA* [A0220T](#) (2014-06-26) Évaluation du prix-soumission

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.



Annexe 1 à la partie 4 – Critères d'évaluation

A) CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES

1. Les soumissionnaires doivent clairement démontrer qu'ils respectent chacun des critères techniques obligatoires et indiquer s'ils les respectent ou non. Si le respect n'est pas démontré, l'offre sera jugée non conforme et sera mise de côté définitivement.
2. Les soumissionnaires doivent commenter/indiquer le numéro de page et mettre en évidence la spécification dans leurs notices techniques ou leur brochure afin de démontrer et d'appuyer leur respect.
3. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que la documentation technique justificative soumise fournit des détails pour prouver que les produits proposés répondent aux exigences détaillées dans le présent document.
Si des documents techniques justificatifs publiés ne sont pas disponibles, les soumissionnaires doivent préparer un document écrit expliquant en détail comment leur offre démontre le respect technique.
4. Le nom et le modèle sont des exemples et sont ouverts aux marques alternatives qui répondent aux critères d'évaluation techniques obligatoires



Critères d'évaluation technique obligatoires

4x TAPIS ROULANT COMMERCIAL LÉGER

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Commercial Léger	Restrictions de 4 à 6 heures d'utilisation quotidienne		
2	Moteur	Minimum 3 HP en service continu CA		
3	Electrique	Prise NEMA dédiée 15 ou 20 ampères 5-15 or 5-20 prise		
4	Vitesse	0,5 à minimum 12 mph		
5	Inclinaison	Pente de 0 à 15 % minimum.		
6	Surface de course	Minimum 20 pouces par minimum 56 pouces.		
7	Programme	Minimum de 7 programmes prédéfinis en plus du mode de démarrage rapide (pour la commodité de l'utilisateur, permet à l'utilisateur de commencer l'entraînement en appuyant sur un seul bouton).		
8	Contrôle du moniteur de fréquence cardiaque	Par capteurs tactiles et/ou télémétrie sans fil.		
9	Poids maximum de l'utilisateur	350 livres maximum		
10	Disposer d'un contrôle arrêt d'urgence	L'appareil doit inclure des commandes d'arrêt d'urgence		
11	Affichage	Minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, inclinaison, allure, temps écoulé et vitesse.		
12	Accessoires	Supports pour bouteille d'eau, matériel de lecture, appareils de communication et musique portable.		
13	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 7 ans sur le cadre ;		
		b) 5 ans sur le moteur ;		
		c) 2 ans sur toutes les pièces, y compris les composants mécaniques et électriques		
		d) 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'écran de l'ordinateur		



Critères d'évaluation technique obligatoires

3x TAPIS ROULANT MANUEL

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Entièrement commercial	Aucune restriction sur le nombre total d'heures d'utilisation quotidiennes		
2	Moteur	Alimentation : Auto-alimenté sans moteur.		
3	Vitesse	illimité		
4	Inclinaison	Courbe d'inclinaison naturelle		
5	Surface de course	Minimum 17pouces par minimum 56 pouces.		
6	Transport	Roues de transport intégrées		
7	Poids maximum de l'utilisateur	350 livres maximum		
8	Affichage	Minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, temps écoulé et vitesse.		
9	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 5 ans sur le cadre ;		
		b) 2 ans sur les pièces ;		
		c) 1 an sur la main- d'œuvre		



Critères d'évaluation technique obligatoires

3x VÉLO PNEUMATIQUE À DOUBLE ACTION AIRDYNE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Entièrement commercial	Aucune restriction sur le nombre total d'heures d'utilisation quotidiennes		
2	Moteur	Alimentation : Auto-alimenté sans moteur.		
3	Fonctionnement	Entraînement par chaîne ou par courroie		
4	Cartouche	Cartouche bearings scellé		
5	Vitesse	Bras mobiles à double action.		
6	Accessoires	Porte-bouteille d'eau et support pour un appareil		
7	Poids maximum de l'utilisateur	300 livres maximum		
8	Affichage	Minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, inclinaison, allure, temps écoulé et vitesse.		
9	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 5 ans sur le cadre ;		
		b) 2 ans sur les pièces ;		
		c) 6 mois sur les articles d'usure.		
d) 1 an sur la main-d'œuvre				



Critères d'évaluation technique obligatoires

4x VÉLO D'INTÉRIEUR – MAGNÉTIQUE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Entièrement commercial	avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne		
2	Groupe motopropulseur	Entraînement par courroie sans entretien		
3	Périmètre	Volant d'inertie pondéré		
4	Spécifier la résistance magnétique	Les niveaux offrent une variabilité infinie sur toute la plage mécanique. Frein push-stop d'urgence		
5	Guidon	Réglages multi-positions et faciles à utiliser. Réglage de l'avant vers l'arrière. Ajustements vers le haut et vers le bas		
6	Siège	Se déplace vers l'avant et vers l'arrière, ainsi que verticalement.		
7	Transport	Roues pour un rangement et un déplacement facile		
8	Pédales	Pédales standard avec cale-pied et sangle.		
9	Nivellement	Pieds de nivellement pour la stabilité et la protection du sol		
10	Affichage	Console ANT avec écran Minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, résistance, allure/vitesse, temps écoulé, watts et tr/min		
11	Accessoires	Minimum d'un porte-bidon pouvant contenir une bouteille d'un litre maximum		
12	Accessoires	Stretch pads providing a non-slip surface		
13	Poids maximum de l'utilisateur	350 livres maximum		
14	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre et système de courroie		
		b) 6 mois sur les articles d'usure.		
		c) 2 ans sur toutes les pièces,		
		d) 1 an sur la main-d'œuvre		



Critères d'évaluation technique obligatoires

1x VÉLO ELLIPTIQUE AVEC BRAS

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Entièrement commercial	Avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne		
2	Groupe motopropulseur	Auto-alimenté		
3	Résistance	20 niveaux de résistance		
4	Vitesse	0,5 à minimum 12 mph		
5	Rampe d'inclinaison	20 paramètres		
6		Minimum 20 pouces par minimum 56 pouces.		
7	Programme	Minimum de 6 programmes, en plus du mode de démarrage rapide (pour la commodité de l'utilisateur, permet à l'utilisateur de commencer l'entraînement en appuyant sur un seul bouton).		
8	Contrôle du moniteur de fréquence cardiaque	Par capteurs tactiles et/ou télémétrie sans fil.		
9	Poids maximum de l'utilisateur	350 livres maximum		
10	Disposer d'un contrôle arrêt d'urgence	L'appareil doit inclure des commandes d'arrêt d'urgence		
11	Affichage	Minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, inclinaison, résistance, allure/vitesse/foulées par minute, temps écoulé.		
12	Accessoires	Supports pour bouteille d'eau, matériel de lecture, appareils de communication et musique portable.		
13	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre ;		
		b) 5 ans sur le moteur ;		
		c) 2 ans sur toutes les pièces, y compris les composants mécaniques et électriques		
		d) 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'écran de l'ordinateur		



Critères d'évaluation technique obligatoires

1X SIMULATEUR D'ESCALIER

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Entièrement commercial	Avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne		
2	Électricité	120 volts régulier		
3	Escalier	Doit être tournant avec des marches de 8 pouces de haut qui imitent la sensation de vrais escaliers		
4	Vitesse	Rythmique continue qui varie de 24 à 162 pas par minute		
5	Programme	Minimum de 9 programmes prédéfinis, en plus du mode de démarrage rapide (pour la commodité de l'utilisateur, permet à l'utilisateur de commencer l'entraînement en appuyant sur un seul bouton).		
6	Poids maximum de l'utilisateur	300 livres maximum		
7	Affichage	Temps, calories, distance parcourue, étages montés, fréquence de pas, intensité (METS), puissance de sortie (watts).		
8	Accessoires	Supports pour bouteille d'eau, matériel de lecture, appareils de communication et musique portable.		
9	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre ;		
		b) 5 ans sur le moteur ;		
		c) 2 ans sur toutes les pièces, y compris les composants mécaniques et électriques		
		d) 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'écran de l'ordinateur		



Critères d'évaluation technique obligatoires

3x ERGOMÈTRE D'AVIRON Concept 2

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Entièrement commercial	Avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne		
2	Écran d'ordinateur	Moniteur de performance programmable		
3	Guidon	Conçu pour minimiser le bruit et la résistance à l'air.		
4	Amortisseur	Pour ajuster la sensation de tirer.		
5	Rail	Aluminium avec rail en acier inoxydable pour siège		
6	Repose-pieds	Flexible avec des ajustements pour la longueur et la largeur de la chaussure.		
7	Poids maximum de l'utilisateur	400 livres maximum		
8	Transport	Roues pour une mobilité facile.		
9	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 5 ans sur le cadre ;		
		b) 2 ans sur le moniteur et les pièces mobiles ;		
		c) 1 an sur la main-d'œuvre y compris l'écran de l'ordinateur		



Critères d'évaluation technique obligatoires

1x RIG (4 PLACES DE SQUAT)

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Entièrement commercial	Grade commercial		
2	Cadres	Les cadres en acier de calibre 11 doivent être recouverts d'un revêtement en poudre et d'un cadre monobloc solide composé de tubes robustes de 3 x 3 po.		
3	Espacement	Espacement de 1 po dans la zone de nettoyage et de développé couché et niveaux de réglage de l'intervalle de 2 po pour le reste du vertical.		
4	Ajustements	Doit avoir des trous découpés au laser numérotés pour des ajustements rapides.		
5	Ajustements	Minimum 32 niveaux de réglage		
6	Règlage	Un ensemble de barres de sécurité réglables comprenait de l'acier de calibre 11.		
7	Accessoires	Un jeu de bonnets en J / crochet		
8	Accessoires	Rangement intégré dans les plaques.		
9	Accessoires	Barre droite menton/barre de traction		
10	Empreinte	Empreinte au sol d'au moins 90 po de hauteur, 75 po de longueur et 46 po de largeur		
11	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre (à l'exclusion de la finition de la peinture)		
		b) 2 ans sur les composants		
		c) 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées		



Critères d'évaluation technique obligatoires

3x ENTRAÎNEUR FONCTIONNEL KEISER (entraînement fonctionnel)

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION	ÉVALUATION
			Veillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC
1	Entièrement commercial	Unité de catégorie avec un rapport de 2-1.		
2	Cadres	Les cadres en acier de calibre 11 doivent être dotés d'un revêtement en poudre, d'une seule pièce solide composée de tubes tubulaires robustes.		
3	Poid	Au moins deux piles de poids de 200 lb		
4	Accessoires	Barre de traction multi-prise et traction à prise neutre.		
5	Accessoires	Les poulies doivent être au minimum en nylon renforcé de fibre de verre et munies de roulements pré-lubrifiés.		
6	Accessoires	Pieds moulés pour la protection du sol.		
7	Accessoires	Kit d'accessoires complet comprenant une barre de curl, une longue barre droite, 2 poignées et une sangle de cheville		
8	Accessoires	Conception d'angle peu encombrante		
9	Accessoires	Câble enduit de nylon de 3/16 » minimum.		
10	Accessoires	Broches sélectives attachées à la pile de poids		
11	Accessoires	L'équipement de pile sélectif doit être accompagné d'instructions graphiques sur l'équipement pour montrer la technique appropriée et les groupes musculaires utilisés.		
12	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre (à l'exclusion de la finition de la peinture)		
		b) 2 ans sur les composants (roulements, goupilles à ressort)		
		c) 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées		



Critères d'évaluation technique obligatoires

1x PRODUIT DEVELOPPEUR GLUTE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION	ÉVALUATION
			Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Entièrement commercial	Unité de catégorie avec un rapport de 2-1.		
2	Cadres	Les cadres en acier de calibre 11 doivent être dotés d'un revêtement en poudre, d'une seule pièce solide et d'un tube robuste de 2 x 2 po (de préférence un tube robuste de 3 x 3 po).		
3	Poids maximum de l'utilisateur	350lbs maximum		
4	Accessoires	Les sièges et les repose-jambes rembourrés/rembourrés sont dotés de protections d'usure supplémentaires dans les zones à forte utilisation.		
5	Accessoires	Must have high density foam shin and calf pad.		
6	Accessoires	Doit avoir un coussin de cuisse fixe.		
7	Accessoires	Doit avoir des poignées avec une poignée en caoutchouc pour les deux exercices.		
8	Accessoires	Pieds moulés pour la protection du sol.		
9	Accessoires	Roues de transport pour une mobilité facile		
10	Ajustement	Doit être réglable pour s'adapter à plusieurs utilisateurs.		
11	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre (à l'exclusion de la finition de la peinture)		
		b) 2 ans sur les composants (roulements, goupilles à ressort)		
		c) 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées		



Critères d'évaluation technique obligatoires

3x BANC A MULTI-USAGE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC
1	Entièrement commercial	Grade entièrement commercial		
2	Cadres	Les cadres en acier de calibre 11 doivent être dotés d'un revêtement en poudre, d'une seule pièce solide et d'un tube tubulaire robuste.		
3	Accessoires	Les sièges et les dossiers rembourrés/rembourrés sont dotés de protections supplémentaires contre l'usure dans les zones à forte utilisation.		
4	Accessoires	Les goupilles de traction doivent être en acier massif et à ressort.		
5	Accessoires	Rembourrage durable		
6	Accessoires	Pieds moulés pour la protection du sol.		
7	Accessoires	Roues de transport pour une mobilité facile.		
8	Ajustement	Doit être réglable en position à plat, inclinée ou en déclin.		
9	Ajustement	Must have an adjustable back rest to a minimum of six (6) positions.		
10	Ajustement	Doit avoir un siège réglable à 3 positions.		
11	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		a) 10 ans sur le cadre (à l'exclusion de la finition de la peinture)		
		b) 2 ans sur les composants (roulements, goupilles à ressort)		
		c) 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées		



Critères d'évaluation technique obligatoires

1x HALTÈRES HEXAGONAUX (Support complet)

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Entièrement commercial	Grade entièrement commercial		
2	Accessoires	Ne peut pas tourner ou se détacher - largeur de la poignée 5,5 po		
3	Accessoires	Haltère en forme d'hexagone		
4	Accessoires	Conception de tête en acier moulé massif d'une seule pièce enrobée de caoutchouc.		
5	Accessoires	L'uréthane doit être d'au moins 6 mm et inodore.		
6	Accessoires	Revêtement en polyuréthane commercial durable de haute qualité		
7	Accessoires	Disponible de 5 à 100 lb par incréments de 5 lb.		
8	Couleur	noir		
9.	Garantie	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :		
		5 ans de garantie contre les bris		



Critères d'évaluation technique obligatoires

PLAQUES DE PARE-CHOCS OLYMPIQUES

Qty: 12 x 45lbs

Qty: 8 x 25lbs

Qty: 10 x 10lbs

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC]
1	Diamètre	Doit avoir un diamètre de 450 mm ou 17,72 pouces		
2	Diamètre	Toutes les plaques doivent avoir le même diamètre.		
3	Accessoires	Doit avoir un minimum de 4 pouces de caoutchouc entre le moyeu central et le bord avec des inserts en acier		
4	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :			
	Garantie	2 ans de garantie contre les bris.		



Critères d'évaluation technique obligatoires

5 x 20KG BARRE OLYMPIQUE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Grade commercial/ industriel	Grade commercial & industriel		
2	Grandeur	Véritable barre de taille olympique en 2200mm ou 86.75in.		
3	Accessoires	Système de poignée moleté.		
4	Maintenance	Bagues sans entretien		
5	Diametre	Diamètre de la barre de 28 à 28,5 mm.		
6	Accessoires	Test de barre minimum de 1000lbs		
7	Accessoires	Doit inclure des colliers à ressort		
8	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :			
	Garantie	Durée de vie contre les défauts de fabrication		



Critères d'évaluation technique obligatoires

5 x 15KG BARRE OLYMPIQUE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRC
1	Grade commercial/ industriel	Grade commercial & industriel		
2	Grandeur	Véritable barre de taille olympique en 79,12 pouces.		
3	Accessoires	Système de poignée moleté.		
4	Maintenance	Bagues sans entretien		
5	Diametre	Diamètre de la barre 25 mm.		
6	Accessoires	Test de barre minimum de 1000lbs		
7	Accessoires	Doit inclure des colliers à ressort		
8	Doit être, au minimum, garanti sur le site comme suit :			
	Garantie	Durée de vie contre les défauts de fabrication		



Critères d'évaluation technique obligatoires

3x BOITE PLYOMÉTRIQUE

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Fonctionnalités	Doit avoir une surface de marche antidérapante.		
2	Fonctionnalités	Doit avoir une base large pour plus de stabilité		
3	Fonctionnalités	Doit être fait de mousse haute densité et recouvert de vinyle.		
4	Fonctionnalités	Boîte 3 en 1 comprenant des hauteurs de 30 », 24 » et 20 ».		

Critères d'évaluation technique obligatoires

1 x Gazon synthétique 20 mètres

Article No.	Catégories	Description	JUSTIFICATION Veuillez faire référence à des pages spécifiques de votre proposition Rempli par le soumissionnaire	ÉVALUATION SATISFAITE/NON RESPECTÉE Complété par l'évaluateur de la GRCJ
1	Fonctionnalités	Gazon synthétique 20m		



PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou l'un des renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

- Déclaration de condamnation à une infraction– Intégrité – Formulaire de déclaration (s'il y a lieu)
- Documentation exigée (Liste de noms pour le formulaire de vérification de l'intégrité)

Veuillez consulter le site Web [Formulaires concernant le Régime d'intégrité](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaires-forms-fra.html) pour obtenir des détails additionnels (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaires-forms-fra.html>).



5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

5.1.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

5.1.3.1 Attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission

L'attestation d'absence de collusion dans l'établissement de soumission que vous trouverez à l'attachement 1 partie 5 a été élaborée par le Bureau de la concurrence à l'intention des autorités adjudicatives lorsque ces dernières demandent des soumissions ou des évaluations, ou qu'elles lancent des appels d'offres. Ce document vise à décourager le truquage des offres en obligeant les soumissionnaires à divulguer à l'autorité adjudicative tous les faits importants concernant les communications et les arrangements faits par le soumissionnaire avec des concurrents à l'égard d'un appel d'offres.



ATTACHEMENT « 1 » de la PARTIE 5

ATTESTATION D'ABSENCE DE COLLUSION DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SOUMISSION

Je soussigné, en présentant la soumission ou offre ci-jointe (ci-après la «soumission») à :

(Nom du destinataire de la soumission)

pour : _____
(Nom et numéro du projet de la soumission)

suite à l'appel d'offres (ci-après l'«appel d'offres») lancé par :

(Nom de l'autorité adjudicative)

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de que : _____
(Nom du soumissionnaire (ci-après le «soumissionnaire »))

1. j'ai lu et je comprends le contenu de la présente attestation;
2. je sais que la soumission ci-jointe sera disqualifiée si les déclarations contenues à la présente attestation ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;
3. je suis autorisé par le soumissionnaire à signer la présente attestation et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe;
4. toutes les personnes dont le nom apparaît sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom;
5. aux fins de la présente attestation et de la soumission ci-jointe, je comprends que le mot «concurrent» s'entend de tout organisme ou personne, autre que le soumissionnaire, affilié ou non au soumissionnaire :
 - a. qui a été invité par l'appel d'offres à présenter une soumission;
 - b. qui pourrait éventuellement présenter une soumission suite à l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, ses habiletés ou son expérience;
6. le soumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
 - a. qu'il a établi la présente soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent;



- b. qu'il a établi la présente soumission après avoir communiqué ou établi une entente ou un arrangement avec un ou plusieurs concurrents et qu'il divulgue, dans le document ci-joint, tous les détails s'y rapportant, y compris le nom des concurrents et les raisons de ces communications, ententes ou arrangements;
7. sans limiter la généralité de ce qui précède aux alinéas 6(a) ou (b), le soumissionnaire déclare qu'il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement
- a. aux prix;
 - b. aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;
 - c. à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission;
 - d. à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;
- à l'exception de ce qui est spécifiquement divulgué conformément à l'alinéa 6.b ci-dessus;
8. en plus, il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent en ce qui concerne les détails liés à la qualité, à la quantité, aux spécifications ou à la livraison des biens ou des services visés par le présent appel d'offres, sauf ceux qui ont été spécifiquement autorisés par l'autorité adjudicative ou spécifiquement divulgués conformément à l'alinéa 6.b ci-dessus;
9. les modalités de la soumission ci-jointe n'ont pas été et ne seront pas intentionnellement divulguées par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un concurrent avant la première des dates suivantes, soit l'heure de l'ouverture officielle des soumissions, soit l'adjudication du marché, à moins d'être requis de le faire par la loi ou d'être requis de le divulguer conformément à l'alinéa 6.b.

(Nom et signature de la personne autorisée par le soumissionnaire)

(Titre)

(Date)



PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

6.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneuse doit fournir les articles décrits à l'annexe A besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modification touchant le nom du ministère: Puisque le présent contrat est lancé par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), il faut interpréter toute mention de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ou TPSGC ou de son ministre dans les clauses et conditions, y compris celles tirées des CCUA, comme désignant en fait la GRC ou son ministre.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2022-12-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 août 2024 inclusivement

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 30 juin 2024.

6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.



6.4.3 Instructions d'expédition – Livraison droits acquittés

Les marchandises doivent être expédiées et livrées à 4 destination spécifiée dans le contrat << livraison droits acquittés>> Sherbrooke, Beauce, Montréal, CFT(Montréal)

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : _Elie El Khouri
Titre : _Agent d'acquisition
Gendarmerie royale du Canada
Direction : Acquisition et marchés
Adresse : 4225 Dorchester ouest Westmount, Québec, H3Z 1V5

Téléphone : 438-945-8118
Courriel : elie.elkhouri@rcmp-grc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet (*à insérer à l'attribution du contrat*)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet ; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.



6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (à insérer à l'attribution du contrat)
Compléter ou supprimer, selon le cas.

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____

Télécopieur : ____ ____ _____

Courriel : _____

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans « l'annexe B », selon un montant total de __\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Modalités de paiement - Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12) paiement unique



6.7 Instructions relatives à la facturation

a. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé présentation des factures des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

b. Les factures doivent être distribuées comme suit :

Une (1) copie doit être envoyée par courriel au responsable du projet et à l'autorité contractante aux fins de certification et de paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois. (*à insérer à l'attribution du contrat*)

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a. Les articles de la convention;
- b. les conditions générales ([2010A \(2022-12-01\)](#)) (complexité médium)
- c. Annexe A Énoncé des Besoin ;
- d. Annexe B Base de paiement ;
- e. La soumission de l'entrepreneur en date du



6.11. Ombudsman de l'approvisionnement

6.11.1 Règlement des différends

Les parties conviennent de faire tous les efforts raisonnables, de bonne foi, pour régler à l'amiable tout différend ou toute revendication découlant du contrat en favorisant la tenue de négociations entre leurs représentants ayant autorité pour régler les différends. Si les parties ne parviennent pas à un accord dans les 25 jours ouvrables après le signalement initial du litige, par écrit, auprès de l'autre partie, l'une ou l'autre partie peut communiquer avec le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) pour demander des services de règlement des différends/de médiation. Le BOA peut être joint par courriel, à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, par téléphone au 1-866-734-5169, ou par l'entremise de son site Web, à l'adresse www.opo-boa.gc.ca. Pour de plus amples renseignements sur les services du BOA, veuillez consulter le [Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement](#) ou le [site Web du BOA](#).

6.11.2 Administration du contrat

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* examinera une plainte déposée par le plaignant concernant l'administration du contrat si les exigences du paragraphe 22.2(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* et les articles 15 et 16 du *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement* ont été respectés.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169, par courriel à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, ou par l'entremise de son site Web à l'adresse www.opo-boa.gc.ca pour le dépôt d'une plainte.

6.12 Exigences en matière d'assurance

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances – aucune exigence particulière

6.13 Clauses du *Guide des CCUA*

Clauses du guide CCUA [B1501C](#) (2018-06-21), équipement électrique
Clauses du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires

6.14 Inspection et acceptation

Le chargé de projet est l'autorité d'inspection. Tous les rapports, les éléments livrables, les documents, les biens et tous les services rendus dans le cadre du contrat sont soumis à l'inspection de l'autorité de contrôle ou de son représentant. Si un rapport, un document ou un service n'est pas conforme aux exigences de l'énoncé des travaux et à la satisfaction de l'inspection.

L'autorité d'inspection aura le droit de la rejeter ou d'exiger sa correction aux seuls frais de l'entrepreneur avant de recommander le paiement



6.15 Matériel

Le matériel fourni doit être neuf, inutilisé et de production actuelle par le fabricant.



ANNEXE A

ÉNONCÉ DES BESOINS

1. TITRE

Équipement de GYM

2. ACRONYMES

GRC: Gendarmerie Royale Du Canada

EDB: Énoncé des besoins

3. EXIGENCES/SPÉCIFICATIONS:

À l'attention de : **Luc Poirier/ Formateur/Conditionnement physique**
4225 boulevard Dorchester, Westmount QC H3Z 1V5

4. Date de livraison et livraison

Date de livraison : 30 Juin 2024

La livraison aux détachements suivants :

- **QG MTL**: 4225 boulevard Dorchester, Westmount QC H3Z 1V5
- **Sherbrooke**: 4236, boul. Bourque, Sherbrooke J1N 1W7
- **St-Jean-sur-Richelieu** :750, boulevard Industriel, St-Jean-sur-Richelieu J3B 8T3
- **CFT MTL**: 633, 671 av Orly, Dorval H9P 1G1
- **St-Georges de Beauce**: 700, 98 IEME RUE St-Georges de Beauce G5Y 8G1

- Les heures de livraison doivent être déterminées avec le conseiller divisionnaire en conditionnement physique et promotion de la santé ; et/ou sous-officier de détachement. L'avis doit être donné au moins 24 à 48 heures à l'avance, bien organisé et accommodez correctement.

-La livraison de tout l'équipement aux détachements doit comprendre le transport de tous les articles depuis le chargement quai/baie (le cas échéant) au centre de remise en forme.

-Services d'entretien et de réparation: Le soumissionnaire retenu doit être en mesure d'offrir les services d'entretien et de réparations sur place à chacune des adresses de livraison indiquées dans la description des biens ci-haut afin de respecter les garanties offertes.

- Toutes les machines doivent être compatibles avec les deux langues officielles, soit le français et l'anglais.



TAPIS ROULANT COMMERCIAL LÉGER X 4

Livraison : 1x Montréal CFT, 1x Sherbrooke, 1x Beauce, 1x Montréal QG

Caractéristiques du produit :

1. Commercial léger (restrictions de 4 à 6 heures d'utilisation quotidienne).
2. Moteur : Minimum 3 HP à service continu à courant alternatif.
3. Électrique : prise NEMA 5-15 ou 5-20 de 120 volts, 15 ou 20 ampères.
4. Vitesse : 0,5 à 12 mph minimum.
5. Inclinaison : 0 à la pente minimale de 15%.
6. Surface de course : minimum 20 pouces par minimum 56 pouces.
7. Programmes : minimum de 7 programmes prédéfinis en plus du mode de démarrage rapide (pour l'utilisateur permet à l'utilisateur de commencer l'entraînement en appuyant sur un seul bouton).
8. Contrôle du moniteur de fréquence cardiaque : par capteurs tactiles et/ou télémétrie sans fil.
9. Poids maximum de l'utilisateur : maximum 350 livres.
10. Doit avoir des commandes d'arrêt d'urgence.
11. Affichage : minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, inclinaison, allure, temps écoulé et vitesse.
12. Supports d'accessoires pour bouteille d'eau, matériel de lecture, appareils de communication et portables musique.

Exigences de garantie :

Doit être, au minimum, garanti SUR SITE comme suit :

1. 7 ans sur le cadre ;
2. 5 ans sur le moteur ;
3. 2 ans sur toutes les pièces, y compris les composants mécaniques et électriques ;
4. 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'écran de l'ordinateur



TAPIS DE COURSE MANUEL 3X

Livraison : 1x Montréal QG, 1x St-Jean, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Commerciale complète
2. Puissance : Auto-alimenté sans moteur.
3. La vitesse est illimitée
4. Courbe d'inclinaison naturelle
5. Surface de course : minimum 56 pouces par minimum 17 pouces.
6. Roues de transport intégrées
7. Poids maximum de l'utilisateur : 350 livres
8. Affichage : minimum de l'allure, de la distance, de la fréquence cardiaque, du temps écoulé et de la vitesse.

Exigences de garantie :

1. 5 ans sur le cadre
2. 2 ans sur les pièces
3. 1 an sur la main d'œuvre



VÉLO PNEUMATIQUE DOUBLE ACTION AIRDYNE 3X

Livraison : 1x Montréal QG, 1x Sherbrooke, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Commerciale complète
2. Puissance : Auto-alimenté.
3. Entraînement par chaîne ou par courroie
4. Roulements à cartouche étanches
5. Bras mobiles à double action.
6. Porte-bouteille d'eau et arête pour un appareil
7. Poids maximum de l'utilisateur : 300 livres
8. Affichage : minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, résistance, temps écoulé et RPM.

Exigences de garantie :

1. 5 ans sur le cadre ;
2. 2 ans sur les pièces ;
3. 1 an sur la main d'œuvre ;
4. 6 mois sur les articles d'usure



VÉLO D'INTÉRIEUR – MAGNÉTIQUE x4

Livraison : 2x Montréal QG, 1x Sherbrooke, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Commercial complet avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne
2. Transmission : entraînement par courroie sans entretien
3. Volant d'inertie lesté périmétrique.
4. Spécifiez la résistance magnétique : les niveaux offrent une variabilité infinie tout au long de la gamme. Frein push-stop d'urgence.
5. Guidon : réglages multi-positions et faciles à utiliser. Réglage de l'avant vers l'arrière. Ajustements de haut en bas.
6. Siège : avancez et reculez, ainsi que verticalement.
7. Roues de transport pour relocaliser et ranger.
8. Pédales standard de cale-pied et de sangle.
9. Pieds de nivellement pour la stabilité et la protection du sol.
10. Au moins un porte-bidon pouvant contenir une bouteille d'un litre maximum.
11. Console ANT avec affichage : minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, résistance, allure/vitesse, temps écoulé, Watts et RPM.
12. Coussinets extensibles offrant une surface antidérapante.
13. Poids maximum de l'utilisateur : maximum 350 livres

Exigences de garantie :

1. 10 ans sur le système de cadre et de ceinture ;
2. 2 ans sur les pièces ;
3. 1 an sur la main d'œuvre ;
4. 6 mois sur l'article d'usure



VÉLO ELLIPTIQUE AVEC BRAS 1x

Livraison : 1x Beauce

Caractéristiques du produit :

1. Commercial complet avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne
2. Puissance : Auto-alimenté.
3. Rampe d'inclinaison : 20 réglages
4. Résistance : 20 niveaux résistants
5. Programmes : minimum de 6 programmes, en plus du mode de démarrage rapide (pour la commodité de l'utilisateur, permet à l'utilisateur de commencer l'entraînement en appuyant sur un seul bouton).
6. Moniteur de fréquence cardiaque : par capteurs tactiles et/ou télémétrie sans fil.
7. Bras mobiles à double action.
8. Poids maximum de l'utilisateur : Maximum 350 livres.
9. Affichage : minimum de calories, distance, fréquence cardiaque, inclinaison, résistance, allure/vitesse/foulées par minute, temps écoulé.
10. Supports d'accessoires pour bouteille d'eau, matériel de lecture, appareils de communication et portables musique

Exigences de garantie :

Doit être, au minimum, garanti SUR SITE comme suit :

1. 10 ans sur le cadre ;
2. 5 ans sur le moteur ;
3. 2 ans sur toutes les pièces, y compris les composants mécaniques et électriques ;
4. 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'écran de l'ordinateur



SIMULATEUR D'ESCALIER (stepmill) 1X

Livraison : 1x Montréal QG

Caractéristiques du produit :

1. Commercial complet avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne
2. Puissance : 120 volts réguliers.
3. Escalier : doit être tournant avec des marches de 8 pouces de haut qui imitent la sensation des vrais escaliers.
4. Vitesse : rythmique continue qui varie de 24 à 162 pas par minute.
5. Poids maximum de l'utilisateur : Maximum 300 lbs.
6. Affichage : temps, calories, distance parcourue, étages montés, taux de pas, intensité (METS), puissance (watts).
7. Programmes : minimum de 9 programmes prédéfinis, en plus du mode de démarrage rapide (pour l'utilisateur, permet à l'utilisateur de commencer l'entraînement en appuyant sur un seul bouton).
8. Supports d'accessoires pour bouteille d'eau, matériel de lecture, appareils de communication et portables musique.

Exigences de garantie :

Doit être, au minimum, garanti SUR SITE comme suit :

1. 10 ans sur le cadre ;
2. 5 ans sur le moteur ;
3. 2 ans sur toutes les pièces, y compris les composants mécaniques et électriques ;
4. 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'ordinateur



ERGOMÈTRE D'AVIRON 3x (Concept 2)

Livraison : 2x Montréal QG, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Commercial complet avec plus de 8 heures d'utilisation quotidienne
2. Moniteur d'ordinateur : moniteur de performance programmable.
3. Volant d'inertie : conçu pour minimiser le bruit et la résistance à l'air.
4. Amortisseur : commandes pour ajuster la sensation de traction.
5. Rail : aluminium avec rail en acier inoxydable pour le siège.
6. Poids maximum de l'utilisateur : minimum 400lbs
7. Repose-pieds : flexible avec des ajustements pour la longueur et la largeur de la chaussure.
8. Roues de transport pour une mobilité facile.

Exigences de garantie :

1. 5 ans sur le cadre ;
2. 2 ans sur le moniteur et les pièces mobiles ;
3. 1 an sur la main-d'œuvre, y compris l'écran de l'ordinateur



RIG (4 places de squat) 1X

Livraison 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Pleine qualité commerciale.
2. Les cadres en acier de calibre 11 doivent être recouverts d'un revêtement en poudre et d'une seule pièce solide construction du cadre composée de tubes robustes de 3 x 3 po.
3. Espacement de 1 « à travers la zone de nettoyage et de développé couché et 2 » niveaux de réglage d'intervalle pour le reste du montant.
4. Doit avoir des trous découpés au laser numérotés pour des ajustements rapides.
5. Un ensemble de barres de sécurité réglables comprend de l'acier de calibre 11.
6. Un ensemble de bonnets en J / crochet
7. Stockage de plaques intégré.
8. Minimum 32 niveaux de réglage
9. Barre droite menton/barre de traction
10. Empreinte minimale de 90 » de hauteur, 75 » de longueur et 46 » de large

Exigences de garantie :

1. Minimum 10 ans sur les cadres (à l'exclusion de la finition de la peinture)
2. 2 ans sur les composants
3. 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées



ENTRAÎNEUR FONCTIONNEL TYPE KAISER 3 x

Livraison : 1x Montréal QG, 1x Sherbrooke, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Unité complète de qualité commerciale avec rapport 2-1.
2. Les cadres en acier de calibre 11 doivent être en finition thermolaquée, cadre monobloc solide construction composée de tubes tubulaires robustes.
3. Au moins deux piles de poids de 200 lb
4. Barre de traction / traction multiprise et traction neutre.
5. Les poulies doivent être au minimum en nylon renforcé de fibre de verre équipées de roulements pré-lubrifiés.
6. Pieds moulés pour la protection du sol.
7. Kit d'accessoires complet comprenant une barre de curl, une longue barre droite, 2 x poignées et une sangle de cheville.
8. Conception d'angle peu encombrante
9. Câble enduit de nylon d'au moins 3/16 po.
10. Broches sélectives attachées à la pile de poids
11. L'équipement de pile sélectif doit être accompagné d'instructions graphiques sur l'équipement à montrer technique appropriée et groupes musculaires utilisés

Exigences de garantie :

1. Minimum 10 ans sur les cadres (à l'exclusion de la finition de la peinture)
2. 2 ans sur les composants (roulements, goupilles à ressort)
3. 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées



PRODUIT DEVELOPPEUR GLUTE 1X

Livraison : 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit :

1. Pleine qualité commerciale
2. Les sièges rembourrés / rembourrés et les repose-jambes ont des protections d'usure protégées supplémentaires dans une utilisation zone élevée.
3. Les cadres en acier de calibre 11 doivent être recouverts de poudre, cadre monobloc solide
Construction composée de tubes robustes de 2 x 2 po (de préférence des tubes robustes de 3 x 3 po).
4. Doit avoir un protège-tibia et un coussinet de mollet en mousse haute densité.
5. Doit avoir un coussin de cuisse fixe.
6. Doit avoir des poignées avec une poignée en caoutchouc pour les deux exercices.
7. Doit être réglable pour s'adapter à plusieurs utilisateurs.
8. Poids maximum de l'utilisateur : Maximum 350 lbs.
9. Pieds moulés pour la protection du sol.
10. Roues de transport pour une mobilité facile.

Exigences de garantie :

1. Minimum 10 ans sur les cadres (à l'exclusion de la finition de la peinture)
2. 2 ans sur les composants (roulements, goupilles à ressort)
3. 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées



BANC MULTI-USAGE 3x

Livraison : 3x Montréal CFT

Caractéristiques du produit

1. Pleine qualité commerciale
2. Les cadres en acier de calibre 11 doivent être revêtus de poudre, cadre monobloc solide construction composée de tubes tubulaires robustes.
3. Les sièges et les dossiers rembourrés / rembourrés ont des protections d'usure protégées en zone supplémentaires en cas d'utilisation intensive.
4. Doit être réglable à plat, en inclinaison ou en déclin.
5. Doit avoir un dossier réglable à un minimum de six (6) positions
6. Doit avoir un siège réglable avec 3 positions.
7. Les goupilles de traction doivent être en acier solide et à ressort.
8. Rembourrage durable
9. Pieds moulés pour la protection du sol.
10. Roues de transport pour une mobilité facile.

Exigences de garantie :

1. Minimum 10 ans sur les cadres (à l'exclusion de la finition de la peinture)
2. 2 ans sur les composants (roulements, goupilles à ressort)
3. 1 an sur les plaquettes, les poignées et les pièces non spécifiées



1x HALTÈRES HEXAGONAUX (Support complet)

Livraison 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit

1. Pleine qualité commerciale
2. Ne peut pas tourner ou se détacher – largeur de la poignée 5,5 »
3. Haltère en forme d'hexagone
4. Conception de tête en acier moulé solide d'une seule pièce enfermée dans du caoutchouc.
5. L'uréthane doit être d'au moins 6 mm et inodore.
6. Revêtement commercial en polyuréthane durable de haute qualité
7. Disponible de 5 à 100 lb par incréments de 5 lb.
8. Couleur, noir.

Exigences de garantie :

5. 5 ans contre les bris.



PLAQUES DE PARE-CHOCS OLYMPIQUES

Livraison : Montréal CFT

45 livres x 12 qty

25 livres x 8 qty

10 livres x 10 qty

Caractéristiques du produit

1. Doit avoir un diamètre de 450 mm ou 17,72 pouces
2. Doit avoir un minimum de 4 po de caoutchouc entre le moyeu central et le bord avec des inserts en acier
3. Toutes les plaques doivent avoir le même diamètre.

Exigences de garantie :

1. 2 ans contre les bris

BARRE OLYMPIQUE DE 20KG X5

Livraison 2x Montréal QG, 3x Montréal CFT

Caractéristiques du produit

1. Qualité industrielle/commerciale.
2. Véritable barre de taille olympique en 2200mm ou 86.75in.
3. Système de préhension moleté.
4. Bagues sans entretien
5. Diamètre de la barre : 28 à 28,5 mm.
6. Test de barre minimum de 1000lbs
7. Doit inclure des colliers à ressort

Exigences de garantie :

6. Garantie à vie contre les défauts de fabrication.



BARRE OLYMPIQUE DE 15KG 5x

Livraison : 4x Montréal QG, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit

1. Qualité industrielle/commerciale.
2. Véritable barre de taille olympique en 79,12 pouces.
3. Système de préhension moleté.
4. Bagues sans entretien
5. Diamètre de barre 25mm.
6. Test de barre minimum de 1000lbs
7. Doit inclure des colliers à ressort

Exigences de garantie :

1. Garantie à vie contre les défauts de fabrication.

BOITE PLYOMÉTRIQUE 3x

Livraison : 2x Montréal QG, 1x Montréal CFT

Caractéristiques du produit

1. Doit avoir une surface de marche antidérapante.
2. Doit avoir une large base pour la stabilité.
3. Doit être fait de mousse haute densité et recouvert de vinyle.
4. Boîte 3 en 1 comprenant des hauteurs de 30 », 24 » et 20 ».

GAZON SYNTHÉTIQUE 1x

Livraison : 1x Montreal CFT

Caractéristiques du produit

1. Turf Link 20 mètres



ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

En contrepartie de l'accomplissement satisfaisant par l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur recevra des prix unitaires fermes, tels que spécifiés ci-dessous pour un coût de

\$ _____ (insérer le montant lors de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

À DES FINS D'ÉVALUATION SEULEMENT

Le Soumissionnaire doit inscrire ses prix unitaires fermes tout compris dans le tableau 1 ci-dessous (colonne B) et compléter le calcul du prix élargi (colonne C). Le soumissionnaire doit fournir le taux d'imposition provincial applicable.

Si le tableau n'est pas rempli dans son intégralité, l'offre sera jugée non conforme et ne sera plus prise en considération.

Le prix total évalué : $C=A \times B$ (taxes non incluses)



Grille A

Prix – Quantité ferme

Produit	Quantité (A)	Unité	Prix unitaire ferme (B)	Prix combiné C= A*B	Livraison
TAPIS ROULANT COMMERCIAL LÉGER	4	CHAQUE	\$	\$	1 X MTL QG 1 X Beauce 1 X Sherbrooke 1 X MTL CFT
TAPIS DE COURSE MANUEL	3	CHAQUE	\$	\$	1X MTL QG 1X MTL CFT 1X St-Jean
VÉLO PNEUMATIQUE DOUBLE ACTION AIRDYNE	3	CHAQUE	\$	\$	1X MTL QG 1X MTL CFT 1X Sherbrooke
VÉLO D'INTÉRIEUR – MAGNÉTIQUE	4	CHAQUE	\$	\$	2 X MTL QG 1 X Sherbrooke 1 X MTL CFT
VÉLO ELLIPTIQUE AVEC BRAS	1	CHAQUE	\$	\$	1 X Beauce
SIMULATEUR D'ESCALIER	1	CHAQUE	\$	\$	1X MTLQG
ERGOMÈTRE D'AVIRON (Concept 2)	3	CHAQUE	\$	\$	2 X MTL QG 1 X MTL CFT
RIG 4 places squat	1	CHAQUE	\$	\$	1X MTL CFT
ENTRAÎNEUR FONCTIONNEL KEISER	3	CHAQUE	\$	\$	1 X MTL QG 1 X MTL CFT 1 X Sherbrooke
PRODUIT DEVELOPPEUR GLUTE	1	CHAQUE	\$	\$	1X MTL CFT
BANC MULTI-USAGE	3	CHAQUE	\$	\$	3 X MTL CFT
HALTÈRES HEXAGONAUX (Support complet)	1	CHAQUE	\$	\$	1X MTL CFT
BOITE PLYOMÉTRIQUE	3	CHAQUE	\$	\$	2 X MTL QG 1 X MTL CFT
GAZON SYNTHÉTIQUE 20 METRES	1	CHAQUE	\$	\$	1X MTL CFT
Prix total à des fins d'évaluation Grille A				\$	



Grille B

Prix – Quantité ferme

Produit	Quantité (A)	Unité	Prix unitaire ferme (B)	Prix combiné C= A*B	Livraison
PLAQUES DE PARE-CHOCS OLYMPIQUES (45 livres)	12	CHAQUE	\$	\$	12 x MTL CFT
PLAQUES DE PARE-CHOCS OLYMPIQUES (25 livres)	8	CHAQUE	\$	\$	8 x MTL CFT
PLAQUES DE PARE-CHOCS OLYMPIQUES (10 livres)	10	CHAQUE	\$	\$	10 x MTL CFT
BARRE OLYMPIQUE DE 20KG	5	CHAQUE	\$	\$	2 x MTL QG 3 X MTL CFT
BARRE OLYMPIQUE DE 15KG	5	CHAQUE	\$	\$	4 x MTL QG 1 X MTL CFT
Prix total à des fins d'évaluation Grille B				\$	

Prix total à des fins d'évaluation Grille A + B	\$	
--	----	--